

Nom commercial : Papier de nettoyage humide

Version : 2 / FR

Date de révision: 09.11.2022

Numéro de la matière: R-15817

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 09.11.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Papier de nettoyage humide

Identification de substance / produit

No.-PR 15817, 15818

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Albert Kerbl GmbH

Felizenzell 9

84428 Buchbach

No. de téléphone +49 8086 933-100

No. Fax +49 8086 933-500

Service émetteur / Albert Kerbl GmbH Tel.: 0049-(0)8086-933-104 Email: bm@kerbl.com
téléphone

Adresse email de la info@kerbl.com

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Joint poison information center for the states of Mecklenburg-Western Pomerania, Saxony, Saxony-Anhalt and Thuringia c/o HELIOS Klinikum Erfurt Nordhäuser Strasse 74

Tel.: (03 61) 73 07 30 - Fax: (03 61) 7 30 73 17

E-Mail: ggiz@ggiz-erfurt.de - Internet: www.ggiz-erfurt.de

Centre Antipoison et de Toxicovigilance

Numéro ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Autres données

Hazardous ingredients: none

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Nom commercial : Papier de nettoyage humide

Version : 2 / FR

Date de révision: 09.11.2022

Numéro de la matière: R-15817

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 09.11.2022

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée, Brouillard d'eau, Poudre ABC, Poudre BC

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: une épaisse fumée noire; Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereux pour la santé. Ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Nom commercial : Papier de nettoyage humide

Version : 2 / FR

Date de révision: 09.11.2022

Numéro de la matière: R-15817

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 09.11.2022

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Aucune

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 12 Des liquides non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Liste	TRGS 900 (RCP)
Type	Gehalt an Kohlenwasserstoffen (aliphatisch C5-C15, aromatisch C7-C15)
Valeur	100 mg/m ³
Limitation maximale: Grenzwert	<= 1%

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Gants

Matériau approprié nitrile

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Le choix d'un gant adapté dépend non seulement du matériau mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation de plusieurs substances, la

Nom commercial : Papier de nettoyage humide

Version : 2 / FR

Date de révision: 09.11.2022

Numéro de la matière: R-15817

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 09.11.2022

résistance des matériaux des gants ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'utilisation.

Protection des yeux

Lunettes de protection; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière**

liquide

Odeur

caractéristique

Point de fusion

Remarque

non déterminé

Point de congélation

Remarque

non déterminé

Boiling point or initial boiling point and boiling range

Valeur

100

°C

Pression

1013

hPa

Flammability

non déterminé

Upper and lower explosive limits

Remarque

non déterminé

Point d'éclair

Remarque

Non applicable

Température d'inflammabilité

Remarque

non déterminé

température de décomposition

Remarque

non déterminé

valeur pH

Valeur

6,5

Viscosité

Remarque

non déterminé

solubilité(s)

Remarque

non déterminé

Partition coefficient n-octanol/water (log value)

Remarque

non déterminé

Pression de vapeur

Remarque

non déterminé

Density and/or relative density

Valeur

1

température

20

°C

g/cm³**Relative vapour density**

Remarque

non déterminé

9.2. Autres informations**La limite de l'odeur**

Remarque

non déterminé

Nom commercial : Papier de nettoyage humide

Version : 2 / FR

Date de révision: 09.11.2022

Numéro de la matière: R-15817

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 09.11.2022

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque soluble

température d'auto-inflammabilité

Remarque Non applicable

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne doivent pas se former dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom commercial : Papier de nettoyage humide

Version : 2 / FR

Date de révision: 09.11.2022

Numéro de la matière: R-15817

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 09.11.2022

sensibilisation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Information on other hazards**Endocrine disrupting properties with respect to humans**

The product does not contain a substance that has endocrine disrupting properties with respect to humans.

Autres données

Ce produit ne devrait pas avoir d'effets nocifs sur la santé, à condition qu'il soit manipulé correctement et que les mesures d'hygiène du travail soient respectées.

Réactions occasionnelles chez les personnes présentant une forte sensibilité cutanée ou une tendance aux allergies.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

Partition coefficient n-octanol/water (log value)

Remarque

non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Nom commercial : Papier de nettoyage humide

Version : 2 / FR

Date de révision: 09.11.2022

Numéro de la matière: R-15817

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 09.11.2022

non déterminé

12.6 Endocrine disrupting properties

Endocrine disrupting properties with respect to the environment

The product does not contain a substance that has endocrine disrupting properties with respect to non-target organisms.

12.7. Other adverse effects

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code de déchets CEE 15 02 02* absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

Le numéro de clé de déchet doit être déterminé en consultation avec le consommateur, le fabricant et l'entreprise d'élimination. Respectez également les réglementations officielles locales.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.-
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	no	-

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

Nom commercial : Papier de nettoyage humide

Version : 2 / FR

Date de révision: 09.11.2022

Numéro de la matière: R-15817

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 09.11.2022

Autres informations**14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments**

non déterminé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Autres réglementations**

Règlement (CE) n° 648/2004 (détergents)

Directive technique relative à la pureté de l'air (RFA)

Section 5.2.5: Organic Substances, Class I

4

%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires.

Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1.

L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.